

Réunion du 27 Février 2015

L'an deux mil quinze et le vingt-sept février à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M.DELIZE Jean, suite à la convocation faite le 6 février 2015, conformément à la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents : M. Jean DELIZE, Michel DELORME, Georges BARDOT, Alexandre BOURRACHOT, Emmanuel COCHET, Daniel GAUTHIER, Anne-Marie FRISOT, Sylvie VOISIN, Nadège HERVOIS, Andrée VILOING

Etait absent : Mme Jacqueline TAILLON (pouvoir donné à Jean DELIZE)

Secrétaire de séance : M. BOURRACHOT Alexandre

Le conseil approuve le compte-rendu de la précédente réunion.

Suite à l'intervention du Major AUTEM : Présentation de la participation citoyenne

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal quant à l'adhésion à ce projet. La majorité vote NON car tout le monde dans la commune s'entraide déjà entre voisins. Même si la pancarte peut éventuellement être bénéfique à l'entrée de la commune, cela représente un coût d'investissement trop important.

Nouveaux horaires de la mairie : Suite au changement des heures d'ouverture de la mairie, aucune remarque n'a été faite par les usagers.

Affaire LANDES : M. le Maire indique que le courrier n'a toujours pas été fait.

Garderie : La commune de Saint Aubin sur Loire reçoit ponctuellement à la garderie les enfants GIBBE, VILLALOBOS et GONDARD. Nadège HERVOIS informe qu'à venir il y aura 3 naissances sur 2015.

Travaux en cours et à venir :

* **bouches d'égout :** Il n'y a toujours pas eu d'interventions de l'entreprise DENIS. Il reste encore la moitié des travaux à effectuer.

* **Le tout à l'égout** a été nettoyé grâce au prêt d'une citerne par la ville de Bourbon-Lancy qui doit être remerciée

* **travaux sur le mur d'enceinte terrain municipal du bourg :** Un seul devis en retour pour l'instant.

Le conseil municipal :

- Est informé :
 - Après étude, la rigoleuse proposée s'avère non adaptée. A revoir après le vote du budget pour investir.
 - Monsieur DRAGAN a été nationalisé français depuis le 15 janvier 2015
 - Le réfrigérateur de la salle des fêtes sera à changer prochainement (coût d'achat env. 1500€HT)
 - Les détecteurs de fumées seront installés obligatoirement avant le 8 mars 2015 achat chez AZ Feu
 - Visite pour les élections départementales :
 - de M. DRAPIER et Mme BACCOT le 2 mars à 20h
 - de M.GENET et Mme PERRAUDIN le 11 mars à 20h
 - Formation sur le défibrillateur par Mme GUENARD le 6 mars à 20h
 - Réunion de la commission des impôts le 2 mars à 18h
 - Cantine : la charge financière pour la commune est de 1.51€ par enfant et par repas
 - Changement du compteur d'eau du local communal et de la place vers Gabriel GAUTHIER.

- Stéphane devra faire une journée de formation Certibiocide
 - Demande du préfet pour faire l'atlas des paysages
 - Elections cantonales les 22 et 29 mars. Mise en place des plages horaires du bureau de votes par groupe de 3 personnes
 - Passage du « petit ramoneur » les 30/31 mars dans la commune
- A décidé :
 - De procéder à l'ouverture d'un compte épargne temps pour la semaine de congé restante de Stéphane GONON.

Vote du budget : Le budget ne sera voté que fin mars, lorsque nous aurons toutes les données nécessaires.

Installation sur la commune : M. GOLLIER Tony est en train de finaliser son stage de métreur et envisage peut être d'occuper le local technique de Stéphane pour faire son entreprise.

Dégradation des routes vers la CV 01 : Daniel Gauthier informe le conseil municipal qu'il faudra refaire le goudron de la route car énormément abîmé.

Problème de l'absence de lignes blanches sur la route de Bourbon : Monsieur le Maire doit faire un courrier explicatif pour ce chantier à la DRI. En attente de devis. Tous les membres du conseil constatent que les automobilistes roulent de plus en plus vite sur la commune.

La ligne France Télécom de Charmes (Emmanuel COCHET) n'est toujours pas réparée.

Implantation du « totem » du niveau de la Loire : Jean DELIZE avertit le conseil municipal qu'il faudra décider de l'implantation précise de l'indicateur du niveau de la Loire afin de sensibiliser les gens sur les crues par rapport aux constructions. Sous réserve de l'accord de l'architecte des bâtiments de France, Monsieur le Maire propose de l'installer vers l'église. A la demande de Daniel GAUTHIER, le coût de ce projet est dérisoire, uniquement le prix du béton, le reste étant pris en charge par l'Etablissement public Loire.

Demandes de subventions : Plusieurs demandes de subventions ont été reçues de la part d'associations et organismes de formations professionnelles. Monsieur le Maire va faire les courriers de refus.

Dépôt de Laumain : Le dépôt sera visité par la DREAL le mercredi 4 mars à 11h suite à la loi du 12 décembre 2014. Tout espace considéré comme « dépotoir » doit être déclaré et fermé.

Personnel communal : Audrey HERVOIS est actuellement enceinte. Il faudra prévoir une remplaçante pour fin aout 2015.

Tour de table des conseillers :

Michel DELORME indique que la salle de foot est fermée pour le nettoyage et le triage. Il demande s'il faut continuer à louer

Daniel GAUTHIER demande s'il y a eu un retour d'information quant à la coupure d'eau. (Tuyau sectionné de l'intérieur). Monsieur le Maire lui informe que non.

Andrée VILOING soulève le souci de garderie devant l'école de Saint Aubin sur Loire.

La séance est levée à 23h14 mn